

16 Décembre 2009 : COMMUNIQUE DE PRESSE

de **Claude JORDA**

Conseiller Général du canton de Gardanne

ENERGIE : le compte n'y est pas !

L'actualité abonde de recommandations aux familles de réduire leur consommation d'énergie sous peine de coupure de courant. Quel paradoxe ! La France se retrouve dans l'incapacité d'assurer son indépendance énergétique et notre région ne produit que 40% de l'énergie qu'elle consomme.

Au Conseil Général, en séance publique du 23 octobre 2009, j'avais alerté le Préfet de Région sur ce risque. Sa réponse, quelque peu irresponsable pour un représentant de l'Etat, détournait le besoin de production énergétique localisée en nous expliquant que l'Europe répondait à ce besoin. Quelle gageure !

La réalité est que l'Etat, qui vient en catimini de vendre les parts qu'il détenait au sein la SNET à Gardanne, tourne le dos à cette responsabilité majeure de la production énergétique. En donnant un statut privé à EDF comme il entend le faire aujourd'hui pour la Poste, en se détournant de ses engagements à la centrale thermique de Gardanne où il affirmait que le maintien de la production et des emplois seraient assurés sur le site, nous sommes aujourd'hui dans une situation ubuesque : Les investissements prévus pour pérenniser la centrale de Gardanne sont abandonnés, des opérateurs privés s'en mettent plein les poches en vendant de l'énergie sans se soucier des conditions de production ni de l'égal accès pour tous et on demande aux citoyens de moins consommer pour ne pas être en rupture !

La question de l'énergie est bien trop cruciale pour l'homme et son environnement pour la laisser entre les mains des actionnaires hors de tout contrôle de l'Etat. Les besoins énergétiques d'aujourd'hui comme de demain alliant toutes les sources fossiles, solaires, hydrauliques, éoliennes, nucléaires doivent permettre une production nationale et régionale en phase avec nos besoins et assurant une indépendance indispensable pour les citoyens.

Je réitère ma demande solennellement qu'une table ronde soit organisée, dans les plus brefs délais, pour aborder cette question du maintien et du développement des unités existantes, du maintien et du développement de l'emploi et de la cohérence des investissements prévus. Cette table ronde doit associer tous les acteurs, représentants de salariés, élus, producteurs, Etat afin que cette question, centrale et majeure, soit prise en considération au niveau où il le faut.